



## **AVIS AUX ÉLÈVES RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Merci de lire attentivement l'écrit ci-dessous qui fait office de règlement intérieur, à compter de votre inscription.

### **OBJET**

Le présent écrit a pour objet de définir les règles générales et permanentes de La Maqra'a. La Maqra'a intervenant en grande partie en ligne, cet écrit précise aussi la réglementation en matière de matériels nécessaires ainsi que les règles liées à la discipline qui s'appliquent à tous les participants aux différents cours organisés par La Maqra'a afin d'assurer un fonctionnement optimal de la structure. Cet écrit a également pour objet de conseiller l'étudiant pour le guider vers la réussite. Le présent règlement intérieur entre en vigueur à compter de sa mise en ligne sur le site de La Maqra'a.

### **CHAMPS D'APPLICATION**

Le présent règlement s'applique à tous les élèves participants aux différents programmes proposés par la Maqra'a, les programmes à la carte ainsi que le programme La Maqra'a sur 6 ans. Il s'applique également aux programmes ponctuels et particuliers tels que les séminaires et les sessions d'essai. Le présent règlement s'applique dès la confirmation d'inscription de l'élève.

### **NOTRE ETHIQUE**

La Maqra'a s'engage à mettre en œuvre tous les moyens matériels et humains nécessaires à l'atteinte des objectifs pédagogiques qu'elle s'est fixée. Elle est donc soumise à une obligation de moyens et non de résultats, ces derniers dépendant également de l'engagement de l'élève apprenant.

La Maqra'a est spécialisée dans les enseignements liés au Qur'an. L'étude du Qur'an est un parcours noble qui entraîne une réussite certaine dans la vie de l'étudiant. C'est également un témoin et un compagnon le jour du jugement pour celui qui en prend compte.

Le Qur'an accorde d'innombrables bienfaits dans cette vie d'ici bas et encore plus dans la vie de l'au-delà à celui qui l'étudie sincèrement. C'est pourquoi ce parcours ne sera pas sans obstacles et épreuves. La marchandise est chère et demande donc un sacrifice particulier et une motivation particulière.

L'étudiant doit se vêtir d'une bienséance propre à l'apprentissage de la science et faire preuve de considération et de respect envers l'enseignement.

### **L'ENGAGEMENT**

- Le programme de mémorisation est un programme quotidien. L'étudiant s'engage à être présent tous les soirs à son heure de passage comprise dans le créneau indiqué, ainsi qu'à toutes les séances auxquelles il s'est inscrit.

- L'étudiant doit faire tout son possible pour mémoriser quotidiennement un extrait du Qur'an quelque soit la quantité. Un programme personnalisé sera mis en place avec chaque étudiant lors de la première séance.
- L'étudiant doit se conformer autant que faire se peut au programme établi avec son enseignant.
- Ce règlement peut évoluer au fil de l'année. Si un changement est apporté, La Maqra'a s'engage à informer l'étudiant des nouveaux sujets.
- Le départ anticipé non autorisé de l'élève est considéré comme un manquement à l'obligation d'assiduité.
- Pour ne pas nuire au bon déroulement du cours, l'élève est tenu d'être ponctuel. L'enseignant a le droit de le refuser au cours suite à 10 minutes de retard, comptant pour absence injustifiée sauf si l'étudiant présente une excuse valable.

### **LES ABSENCES ET ABANDON**

Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de suivre les étudiants dans leurs présences ou absences. Nous estimons que l'étudiant est assez mature pour comprendre la valeur de l'engagement. Les absences répétées sont un facteur important d'échec et de démotivation. Elles sont incompatibles avec un apprentissage progressif et efficace. Même si le cours dispensé est enregistré, cela ne remplacera jamais la valeur de ce cours.

Cependant, le taux d'absentéisme est en constante augmentation, ce qui nous contraint à rappeler et mettre en place quelques règles évidentes en ce qui concerne ce sujet :

1. Une liste de présence est complétée à chaque séance dispensée.
2. La sanction d'absences répétitives tombera après 3 absences consécutives non justifiées.
  - a. La première sanction est un avertissement.
  - b. La deuxième est une exclusion temporaire d'une semaine de toutes les séances auxquelles l'étudiant est inscrit. (L'exclusion temporaire n'engage aucun remboursement de la part de la structure).
  - c. La troisième est une exclusion définitive. (L'exclusion définitive n'engage aucun remboursement de la part de la structure).
3. Aucune excuse d'absence n'est acceptée si ce n'est pour les raisons suivantes :
  - a. Si l'étudiant est alité (maladie grave).
  - b. S'il y a décès d'un proche.
  - c. Si l'étudiant travaille tard (en entreprise ou autre organisme similaire).
  - d. Si l'un des parents de l'étudiant demande sa présence.

Les excuses telles que « je n'ai pas mémorisé mon passage du jour », « je suis invité », « je reçois des invités », « je suis en voyage » et tout ce qui n'est pas dans la liste d'excuses valables comptent pour des absences injustifiées.

- Toute absence se verra notifiée par un mail envoyé à l'étudiant. L'absence doit être justifiée par l'élève par réponse à ce mail et c'est le professeur et l'administration qui estiment le caractère justifié ou non de l'absence.
- Les retards doivent être exceptionnels et limités à 10 minutes afin de ne pas perturber le début et le déroulement du cours.
- Tout élève ayant abandonné les cours en cours d'année devra se réinscrire l'année suivante. Cette demande de réinscription sera soumise à validation de l'administration

## COMPORTEMENT

- Chaque élève apprenant se doit d'avoir un comportement et une tenue conformes aux enseignements de l'Islam et à la bienséance. La communication avec son professeur et ses camarades de classe se doit d'être toujours respectueuse, bienveillante et dénuée de tout esprit de défiance ou de jugement personnel..
- L'élève n'est pas autorisé à utiliser inutilement son ordinateur ou son téléphone portable pendant le cours.
- L'étudiant doit veiller à rester toujours attentif et concentré pendant les cours en commun sans faire de bruit.

## PAIEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE

- La cotisation est de 450 euros par an pour le programme La Maqra'a
- La cotisation pour les programmes à la carte sont les suivants :
  - Une seule matière : 150 €
  - Deux matières : 290 €
  - Trois matières : 420 €
  - Quatre matières : 450 €

Le coût à la matière diminue en fonction du nombre de matières choisies.

- Le paiement peut être effectué en 1 fois, en 2 fois, en 5 fois ou en 10 fois, en fonction du programme choisi.
- Quel que soit le mode de paiement, **la cotisation n'est pas remboursée en cas d'abandon ou de désistement de la part de l'élève après la fermeture des inscriptions.**
- **La Maqra'a propose des facilités de paiement et permet à l'étudiant de payer de manière échelonnée tout au long de l'année**, toutefois il s'agit d'un engagement et cela représente une dette devant Allah envers La Maqra'a. La cotisation est donc un dû en intégralité.
- En cas d'abandon pendant la période des inscriptions, elle est remboursée intégralement à l'exception des frais retenus par la plateforme de paiement.
- La Maqra'a étudiera, avec bienveillance et en son âme et conscience , toute situation exceptionnelle ou de force majeure ayant amené un éventuel abandon.

## **MATÉRIELS ET LOGISTIQUE NÉCESSAIRES AU SUIVI DES COURS**

- L'étudiant n'est pas autorisé à enregistrer tout ou partie d'une séance de cours, à moins que l'enseignant l'y autorise.
- L'étudiant s'engage à faire en sorte de vérifier le bon fonctionnement de son matériel avant le cours et à faire en sorte que son environnement ne perturbe pas le déroulement du cours par des bruits extérieurs.
- La Maqra'a ne peut être tenue responsable si l'élève apprenant n'arrive pas à se connecter ou à suivre le cours à cause de problèmes informatiques, réseaux ou dus à son environnement.
- L'étudiant doit veiller à se procurer tout le matériel nécessaire au bon déroulement de sa session de cours : ordinateur, tablette ou téléphone portable, micro, casque ou écouteurs, accès à un réseau internet de qualité suffisante, etc...
- L'élève doit activer sa caméra et son micro (si l'enseignant le demande) en se connectant pour accéder au cours dispensés en commun avec d'autres étudiants (Tajwid, 'Ulûm Al Qur'an, Jazariyya, etc ...)
- L'étudiant s'engage à remplir quotidiennement son carnet de suivi pour permettre à l'enseignant de suivre son avancée tout au long de l'année.

## **COMMUNICATION ET GROUPES**

- Des groupes Télégram seront créés pour chaque module à la carte afin de permettre aux élèves apprenants de communiquer avec leur professeur. Les échanges dans ces groupes doivent toujours tourner autour des cours ou des devoirs et doivent évoquer des problématiques collectives et non individuelles.
- Un serveur discord est créé pour le suivi de mémorisation. Différents salons permettront aux étudiants de communiquer entre eux et aux étudiantes de communiquer entre elles ainsi qu'avec leur professeur.
- Les échanges dans les réunions zoom doivent uniquement tourner autour des cours. L'étudiant peut demander à prendre la parole à n'importe quel moment du cours.
- Des liens drive seront mis à disposition des étudiants afin de répertorier les séances en tronçon commun enregistrées.
- Si l'élève veut faire part de problématiques qui le concernent uniquement, il doit le faire en envoyant un message privé au professeur via Telegram.
- Ces groupes ne sont pas des forums de discussion
- Pour tout problème d'ordre administratif ou personnel à soumettre à la direction, l'élève devra envoyer un mail à [lamagraa@gmail.com](mailto:lamagraa@gmail.com)

Fondateur de La Maqra'a

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed', with a long horizontal stroke extending to the right.

*Mohamed Najed*

Pour toute question : [lamaqraa@gmail.com](mailto:lamaqraa@gmail.com) – [www.lamaqraa.fr](http://www.lamaqraa.fr)